



## Droits des grands parents ?

Par **crocro**, le **30/12/2008** à **16:45**

conflit grand parents, parents vis à vis des petits enfants.

En qq mots, je suis maman de 3 filles de 8 ans et 2 fois 5 ans. Il y a 2 ans nous nous sommes disputés très fortement avec mes parents au point de partir en pleine nuit avec nos enfants tellement c'était insupportable. Bref.... depuis ce jour nous les invitons pour un goûter d'anniversaire des enfants. Ils refusent à chaque fois de venir.

Actuellement ils écrivent souvent et veulent voir les enfants seules.

Nous ne le souhaitons pas car il est de notre devoir de les protéger.

Enfin voilà je ne vais pas m'étendre sur le sujet ne sachant pas si vous pouvez m'aider ou non.

J'aimerais savoir "qu'elles sont les liens minimum que je dois faire entretenir à mes enfants avec leur grands parents pour qu'ils ne puissent pas faire appel à un juge ??"

Ils habitent à 350 kms, ils ont pris la grande un peu seule avant la dispute mais sinon ne nous voyez qu'une fois par an.

Merci de votre réponse